

*Ludwik Hass*

LE PARIS FRANC-MAÇON FACE AUX PROBLEMES  
DE L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE  
(Étape finale de la Première Guerre mondiale et Conférence  
de la Paix 1919)

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale a été — surtout dans les pays belligérants — une heure d'épreuve pour la franc-maçonnerie. La vague d'étourdissement chauvin qui, dans les premiers mois de la guerre, a envahi les nations, y a fortement sapé, tout comme dans de nombreux autres mouvements internationaux ou supra-nationaux, les principes de solidarité humaine qui y étaient de rigueur. Les organisations maçonniques des deux blocs en lutte se sont trouvées aux côtés de leurs gouvernements, ont rompu les relations avec les organisations-sœurs (obédiences) de l'adversaire, les accusant d'avoir trahi les idéaux communs. Cette réorientation était particulièrement aiguë dans la branche française dont les deux plus grandes obédiences — le Grand Orient et la Grande Loge — étaient jusqu'à la déclaration de la guerre fortement engagées dans l'action en faveur du rapprochement franco-allemand. Dès le 4 août, Georges Corneau, président du Grand Orient, a envoyé au premier ministre René Viviani, également adepte du marteau et de la truelle, un télégramme par lequel il assurait du dévouement de cette organisation au gouvernement de la République et, invoquant le précédent de la guerre de 1870,

mettait à sa disposition les locaux occupés par les loges dans le pays tout entier. La Grande Loge en avait fait autant. Dans l'immeuble de sa centrale à Paris a été installé un hôpital et une cantine militaires. La mobilisation comme les événements des premiers jours de la guerre avaient paralysé les loges de ces organisations, leur appareil central et leurs instances suprêmes. Le corps dirigeant du Grand Orient — le Conseil de l'Ordre — qui, jusque-là, se réunissait à des intervalles de quelques jours, ne s'est réuni que le 13 décembre, la Grande Loge, le 31 janvier 1915<sup>1</sup>.

Les deux organisations ont cessé d'attaquer leurs adversaires dans le pays, surtout les milieux catholiques. Le Conseil de l'Ordre a décidé et porté par la circulaire du 13 décembre 1914 à la connaissance des membres de l'organisation « que tous ceux qui ont répondu à l'appel de la Patrie, quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou sociales, sont des bons et excellents Français ayant droit au même respect et à la même admiration ». Telle aussi a été la position adoptée par la Grande Loge. Elle a fait savoir à ses adeptes que depuis le moment où a commencé la guerre « il ne pouvait y avoir dans l'esprit d'aucun maç. : [on] comme dans l'esprit d'aucun Français, qu'une seule idée : faire son devoir, défendre le foyer menacé, offrir au salut de la Patrie toute son énergie, toutes ses forces, tout son courage, tout son sang ». Elle soulignait en même temps : « L'heure n'est pas venue de répondre aux accusations dont les républicains et les hommes de libre pensée sont toujours l'objet. Bien qu'elle soit une duperie pour nous, maintenons l'union sacrée jusqu'au jour de la victoire. Laissons passer sans émotion les attaques, malgré qu'elles deviennent chaque jour plus injustes et acerbes »<sup>2</sup>. La pression de l'atmosphère chauvine était si forte que la direction de la Grande Loge — le Conseil Fédéral — a fait une concession et dissous, dès septembre 1914, la loge germanophone parisienne « Goethe »<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Compte rendu aux Ateliers de la Fédération des travaux du Grand Orient 1 VII - 31 XII 1914*, p. 20 ; *Circulaire n° 20*, « Bulletin officiel de la G.·L.·D.·F.· », VII 1914 - VIII 1915, n° 11, pp. 5, 7-8.

<sup>2</sup> *Compte rendu aux Ateliers... ut supra*, p. 25 ; *Circulaire n° 20*, *op. cit.*, p. 6.

<sup>3</sup> *Trav.· du Conseil Fédéral*, « Bulletin officiel... » *ut supra*, p. 49.

Cet accès complet et sans restriction à l'« Union sacré », doublé de la proclamation de la réconciliation avec les adversaires idéologiques fut traité par les milieux catholiques comme une manifestation de faiblesse. Eux-mêmes, renforcés entre autres par le retour après le déclenchement de la guerre des religieux expulsés qui avaient désiré prendre part au combat contre l'ennemi, déployèrent une grande campagne de propagande dans l'armée. En outre, partout où ils se sentaient en force, ils déchaînèrent des campagnes antimaçonniques, reprochant aux loges de comploter avec l'ennemi, la preuve devant en être leur récente participation à la campagne en faveur du rapprochement franco-allemand ou au mouvement pacifiste ; ils incitaient à appliquer aux membres des loges la nouvelle loi sur l'espionnage. Celles-ci ne pouvaient répondre à ce défi par une contre-attaque. La propagande allemande en effet, qui présentait la guerre en cours comme une lutte de l'idée nationaliste 1914 contre les « idées de 1789 », paralysait spirituellement et politiquement les francs-maçons français. Dans cette situation, il était évident que toute démarche portant atteinte à l'unité nationale équivaldrait à l'affaiblissement du combat pour la défense de ces « idées de 1789 » qui, depuis plusieurs dizaines d'années, étaient leur profession de foi. C'est pourquoi les loges suspendirent leur campagne menée depuis des décennies pour un visage républicain et laïc du pays et une politique étrangère qui lui correspondrait : elles se bornèrent à obéir au gouvernement<sup>4</sup>.

Cette situation de la franc-maçonnerie française ne lui ménageait pas la possibilité de prendre la parole sur les questions de l'Europe centrale et orientale posées par la guerre avec une acuité particulière, celles notamment de sa reconstruction politique, liée étroitement aux aspirations à l'indépendance et à la réunification des nations opprimées.

De nombreux liens rattachaient la maçonnerie française à cette partie du continent européen. Des exilés volontaires ou

<sup>4</sup> M. Huart, *Rapport sur les menées réactionnaires et cléricales*, Paris 1922, pp. 13 - 14 ; L. Wolfgang, *Hat die französische Maurerei zur Besserung der deutsch-französischen Beziehungen beigetragen*, « Die drei Ringe », 1925, n° 5, p. 109 ; *idem*, *Von den vermeintlichen Freimaurern*, « Die Leuchte », 1930, n° 50, pp. 70 - 71.

forcés de ces régions appartenaient aux loges en France, et celles-ci encourageaient traditionnellement la lutte pour l'indépendance ou la démocratisation des rapports dans leurs pays d'origine. Depuis le moment de l'accession de la Roumanie à l'indépendance au milieu des années cinquante du XIX<sup>e</sup> siècle, fonctionnaient dans la capitale de ce pays et en province des loges faisant partie du Grand Orient de France. A Paris avaient été admis à la franc-maçonnerie, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, certains militants progressistes des pays de cette zone, dans lesquels elle n'avait pas encore été implantée ou était interdite. Le Grand Orient leur avait délivré dans les années 1906 - 1908 des constitutions pour la fondation des premières loges en Russie qu'il admit en son sein. Fonctionnant dans la clandestinité, ces loges devinrent indépendantes en 1909. Dans la capitale de la Serbie — Belgrade où fonctionnait depuis des années une loge ressortissant tout d'abord à la Grande Loge de Hongrie, indépendante à partir de 1908, un groupe de ses membres forma après la crise provoquée par l'annexion par l'Autriche-Hongrie de la Bosnie et de l'Herzégovine, la loge « *Jedinstvo* » (L'Union), dont le nom exprimait par lui seul l'aspiration à l'union des Slaves méridionaux. Elle s'adressa au Grand Orient de France pour lui demander la légalisation maçonnique et l'acceptation comme une de ses loges. Le Conseil de l'Ordre répondit à son désir le 6 janvier 1909. Une conduite analogue avait été adoptée par la première loge polonaise du XX<sup>e</sup> siècle, créée le 10 juin 1910 à Varsovie, la capitale des territoires polonais, se trouvant alors sous la domination tsariste. Ses fondateurs avaient quelque peu plus tôt été admis à la franc-maçonnerie dans la loge parisienne « Les Rénovateurs ». Dans ce cas également, la décision du Conseil de l'Ordre, en date du 5 juillet 1911, avait été positive, et cette loge appelée « *Wyzwolenie* » (L'Emancipation) fut dans les années les plus proches à l'origine de six autres ateliers maçonniques polonais dans différentes localités de l'Empire des Romanov. A Sofia, où depuis deux décennies il n'y avait pas de loge, se réunit le 7 janvier 1914 — après la défaite de la Bulgarie dans la deuxième guerre balkanique — à l'initiative d'un ancien étudiant bulgare en médecine à Lyon et membre de l'atelier maçonnique de cette ville relevant de la Grande Loge

de France, un groupe de francs-maçons qui décida de constituer la loge « Zaria » (L'Aurore) : elle s'adressa à la Grande Loge de France pour lui demander les constitutions et d'être incluse au nombre des ateliers qui en relevaient. Le Conseil Fédéral donna suite à cette demande dès le 2 mars, et le 15 avril eut lieu dans la capitale de la Bulgarie l'inauguration solennelle de la nouvelle loge <sup>5</sup>.

Les mouvements nationaux de cette partie de l'Europe bénéficiaient aussi de la compréhension et du soutien de différents activistes des loges de la capitale de la France. Dans les dernières années avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale dans les cercles parisiens tant du Grand Orient que de la Grande Loge l'affaire polonaise avait ses porte-paroles. Parmi les membres du Comité pour la Construction du Monument d'Adam Mickiewicz à Paris, créé en 1909, au premier appartenaient André Lebey, militant socialiste et poète, ancien sympathisant du Comité de l'Appel au Peuple bonapartiste, et Léon Bourgeois, ancien Premier ministre et président de la Chambre des Députés, membre du Parti des Radicaux-Socialistes, passant pour être l'éminence grise du ministre des Affaires Etrangères ; avec la seconde avait des attaches Gabriel Séailles, professeur de philosophie à la Sorbonne. Ce dernier, dans l'enquête de 1912 sur les relations polono-françaises, avait en toute sincérité et ouvertement exprimé ses sympathies pour la Pologne, se prononçant critiquement sur le silence diplomatique dont de nombreux autres entouraïent l'oppression dont elle était la victime de la part du tsarisme. Au Comité Franco-Polonais institué également en 1909, siégeaient entre autres Charles Richet, membre de la loge « Cosmos » (Grande Loge), physiologue, bientôt lauréat du prix Nobel (1913), et le proche

<sup>5</sup> Bibliothèque Nationale, Paris, Département des Manuscrits (dans la suite — BN), FM<sup>2</sup> boîte non communicable (plus loin — FM<sup>2</sup> bnc) 146, doss. Pologne, Varsovie, L. . « Emancipation » ; Compte rendu aux Ateliers..., 1 I - 30 IV 1909, p. 2 ; *Zidarski jubilej*, « Šestar », 1927, n° 8, p. 175 ; *Trav. . du Conseil Fédéral*, « Bulletin officiel... », IV 1914, n° 9, pp. 149 - 150 ; *Trav. . de la Grande Loge de France*, *ibidem*, p. 163 ; N. T., *Die Freimaurerei in Bulgarien*, « Wiener Freimaurer-Zeitung », 1927, n° 2, p. 25 ; L. H a s s, *Rosyjskie wolnomularstwo lat 1906 - 1918 (Fragment z dziejów liberalizmu w Rosji)* [La franc-maçonnerie russe des années 1906 - 1918. Fragment d'histoire du libéralisme en Russie], « Studia z dziejów ZSRR i Europy Środkowej », vol. VII, 1969, pp. 127 - 178.

collaborateur du franc-maçon Gustave Hervé, qui écrivait pour le journal de celui-ci « La Guerre Sociale » (par la suite « La Victoire »), le Dr Georges Bienaimé. Marié avec une Polonaise et connaissant la langue polonaise, il se spécialisait dans la problématique polonaise. Le protecteur des intérêts serbes était le général Paul Peigné, avancé en âge, depuis 1913 grand maître de la Grande Loge, lié d'amitié depuis Saint-Cyr et la guerre de 1870 avec le prince (à l'époque) Petar Karadžordžević, devenu en 1903 roi de Serbie sous le nom de Pierre I<sup>er</sup>.

Tant cependant que durait l'état d'inertie maçonnique, ces hommes avaient des possibilités infimes d'organiser, par l'intermédiaire des loges, des actions en faveur des pays chers à leurs coeurs. Leurs initiatives personnelles dans ce sens devaient se borner aux énonciations imprimées, sans grand retentissement. Ainsi Séailles avait écrit en 1915 une préface dans laquelle il justifiait les aspirations polonaises, pour la brochure indépendantiste de J. Lipkowski *La question polonaise et les Slaves de l'Europe centrale*. Après son retour de Russie où il avait séjourné à la charnière de 1915 - 1916 en tant que représentant de la science française et avait eu des contacts avec les Polonais évacués au fond de l'Empire, Richet avait donné une interview parue le 10 avril 1916 dans le périodique suisse « L'Information ». Il s'y était prononcé en faveur de l'indépendance de la Pologne<sup>7</sup>. De même les militants francs-maçons d'Europe centrale et orientale ne pouvaient pas à l'époque obtenir grand-chose en France, eux qui représentaient les intérêts et les aspirations des peuples opprimés dans cette

<sup>6</sup> W, Śladkowski, *Opinia publiczna we Francji wobec sprawy polskiej w latach 1914 - 1918* [L'opinion publique en France face à la question polonaise dans les années 1914 - 1918], Wrocław 1976, pp. 15, 56 - 58, 82 ; P. Chevalier, *Histoire de la franc-maçonnerie française*, vol. III, Paris 1975, p. 139, index ; *Compte rendu de l'activité de la L.. (Franco-Yougoslave n° 540 « le Général Peigné ») depuis sa fondation*, Paris 1926, p. 7 ; Pendant la tenue d'une loge parisienne, en 1925, Lebey rappelait cette sympathie des francs-maçons avant 1914, pour la Pologne, avec une certaine exagération peut-être : « Nous avons toujours été liés avec cette Pologne héroïque qui s'est tant de fois sacrifiée pour l'Europe », et sur le monument de Mickiewicz : « c'est sur une des places de Paris que nous voulions déjà élever avant la guerre la belle statue qu'avait fait à sa gloire le grand artiste Bourdelle (A. Lebey, D. Tomitch, *La France et les peuples de la Petite Entente*, Paris 1925, p. 8).

<sup>7</sup> Śladkowski, *op. cit.*, pp. 93, 135.

partie du continent. Ainsi resta sans effet le voyage entrepris à Paris et à Bordeaux, en automne 1914, par Stanisław Patek et Antoni Natanson, représentants de la maçonnerie polonaise du Royaume, surtout que les influences russes étaient en ce temps particulièrement fortes dans les milieux gouvernementaux de la France. Or, ils devaient leur expliquer que la formation militaire polonaise de volontaires (les « Légions Polonaises »), ayant le soutien de leurs loges ainsi que des groupements libéraux, bourgeois-démocrates et même socialistes modérés polonais, commandée par Józef Piłsudski, bien qu'elle se trouve aux côtés de l'armée austro-hongroise, ne combat que contre la Russie. Son commandant s'était engagé à empêcher qu'elle ne soit tournée contre les alliés occidentaux, de même qu'à cesser de combattre la Russie du moment où celle-ci reconnaîtrait le droit de la Pologne à l'indépendance. En même temps, ils devaient avertir contre la réitération après la victoire des fautes du Congrès de Vienne de 1815, quand le tsarisme ne s'était pas acquitté de ses promesses nébuleuses relatives à la question polonaise<sup>8</sup>.

Peu à peu, les ateliers maçonniques sortaient dans le courant de 1916 de leur étourdissement et commençaient à discuter les problèmes clefs de l'ordre européen d'après-guerre. Deux ateliers de Paris — « Avant-Garde Maçonnique » et « Fraternité des Peuples » — primaient dans ce domaine. De plus en plus souvent, les conférences prononcées dans les loges de la capitale de la France prenaient pour thème le problème de l'institution après la guerre d'une Société des Nations. Dans les premiers jours de janvier 1917 parut la brochure du franc-maçon Gaston Moch *La Garantie de la Société des Nations*, et en octobre celle de Noël Hardy de la loge « Les Etudiants », sous le titre

<sup>8</sup> L. H a s s, *Działalność wolnomularstwa polskiego w latach 1908 - 1915 (w relacji pamiętnikarskiej M. Malinowskiego)* [L'activité de la franc-maçonnerie polonaise dans les années 1908 - 1915 (d'après la relation dans les mémoires de M. Malinowski)], « Kwartalnik Historyczny », 1967, n° 4, pp. 1045 - 1063 ; W. P o b ó g - M a l i n o w s k i, *Najnowsza historia polityczna Polski* [Histoire politique contemporaine de Pologne], vol. II, London 1967, pp. 30 - 31 ; H. C e h a k (L. H a s s), *Sprawa polska na Zachodzie w przededniu Niepodległości* [La question polonaise en Occident à la veille de l'Indépendance], « Więż », 1968, n° 10, pp. 67 - 68 ; J. P a j e w s k i, *Wokół sprawy polskiej* [Autour de la question polonaise], Poznań 1970, pp. 16 - 19.

*Comment tuer la guerre — Etude de la Société des Nations.* On pouvait se les procurer aux conciergeries du Grand Orient et de la Grande Loge<sup>9</sup>.

La Conférence des Francs-Maçonneries des Nations Alliées, tenue les 14 - 15 janvier 1917 à Paris, a reconnu qu'au moment actuel la tâche des francs-maçons était de lutter pour instituer la Société des Nations fondée « sur les principes éternels de la Franc-maçonnerie », alors que le Congrès des Maçonneries des Nations Alliées et Neutres tenu à Paris cinq mois plus tard (les 28 - 30 avril 1917) adoptait une *Charte préliminaire de la Société des Nations* en 13 points. Dans le courant de 1917, le problème de cette Société était vivement discuté dans les loges parisiennes, où 15 rapports sur ce sujet avaient été prononcés, dont certains aux réunions communes de quatre loges même. A l'occasion de la Conférence citée a eu lieu le 16 janvier, par les soins du Grand Orient et de la Grande Loge, une tenue solennelle consacrée à cette future institution. Y sont venus les participants étrangers à la Conférence, les conférenciers étaient Richet et le sénateur Stephen Pichon, ex-ministre des Affaires Etrangères<sup>10</sup>. L'année suivante (1918), jusqu'au milieu de novembre, des conférences de ce genre ont été prononcées à au moins 12 tenues des loges. Deux d'entre elles avaient été organisées à une plus grande échelle et rendues accessibles aux non-francs-maçons invités. A une telle « grande tenue blanche », le 10 février, présidée par Corneau déjà cité, l'illustre historien François Aulard qui n'appartenait pas à la franc-maçonnerie a parlé de *La Révolution Française et la Société des Nations*. Une tenue analogue du 17 mars était présidée par A. Lebey, secrétaire du Conseil de l'Ordre, alors qu'à la présidence se trouvaient : Marcel Sembat, membre du Conseil et député socialiste, et les non-francs-maçons : Aulard, le président de la Ligue des Droits de l'Homme Ferdinand Buisson et le professeur du Collège de France Georges Renard<sup>11</sup>.

<sup>9</sup> « Bulletin hebdomadaire des Loges de la Région Parisienne » (dans la suite — BH), 1917, n<sup>o</sup> 49, 68.

<sup>10</sup> *Conférence des Maçonneries des Nations Alliées, 14 - 15 Janvier 1917*, (Paris 1917), p. 8 ; *Congrès des Maçonneries des Nations Alliées et Neutres les 28, 29 et 30 Juin 1917*, (Paris) 1917, pp. 35 - 40 ; BH 1917 n<sup>o</sup> 50.

<sup>11</sup> BH 1918, n<sup>o</sup>s 75, 78.



Cette thématique, sous-tendue par le renouveau de la vie maçonnique parisienne, permettait de poser sur le forum des loges la question des aspirations nationales et territoriales des peuples d'Europe centrale. Une occasion plus grande s'en présenta au moment où, après le désastre militaire de la Serbie et l'évacuation en février 1916 de son armée dans l'île de Corfou, commencèrent à affluer à Paris les émigrés de ce pays, dont presque toute l'élite maçonnique. A la différence des autres réfugiés de cette partie de l'Europe, c'étaient des alliés officiels de la France. C'est pourquoi la loge « Fraternité des Peuples » (Grand Orient) et « Montaigne » (Grande Loge) organisèrent en commun le 4 avril une « réception solennelle des FF. : [Frères] Serbes actuellement à Paris ». On y invita les adeptes des deux organisations maçonniques françaises « afin de manifester aux FF. : MM. : Serbes les sentiments de frat. : [ernelle] sympathie des FF. : Français ». Les Serbes et un membre de la « Fraternité des Peuples », un certain Dr A., ont exposé à cette solennité la question des Slaves du Sud « au point de vue national et général ». Probablement en liaison avec cette manifestation, le Conseil de l'Ordre recommanda à la « Fraternité des Peuples » de s'occuper de la problématique ethnique et politique de l'Europe centrale et orientale. En effet, sa tenue du 18 avril était déjà consacrée à l'organisation d'un cycle de conférences sur *Les Revendications des peuples opprimés*<sup>12</sup>.

Cette initiative coïncidait avec les démarches serbes et croates visant à gagner l'opinion publique française pour la cause de la réunification dans un même Etat des Slaves du Sud. L'homme politique croate, le Dr Hinko Hinković, co-fondateur du Comité Yougoslave londonien, séjournant depuis un certain temps à Paris, qui prononçait en France sur ce sujet des conférences et avait édité la brochure *Les Croates sous le joug magyar* (Paris 1915), s'était convaincu de l'inefficacité des efforts entrepris de sa propre initiative, sans l'appui des forces locales. L'affaire était rendue difficile par le fait que récemment le

---

<sup>12</sup> BH 1916, n<sup>o</sup> 31, 32. Ce Dr A. pouvait être le Dr Eduard Beneš. En même temps et dans le cycle de conférences sur les Slaves prononcées à la Sorbonne, l'un des conférenciers était, le 25 mars. Beneš.

gouvernement français avait reconnu à l'Italie, par le traité de Londres (26 avril 1915), la côte orientale de l'Adriatique avec les îles adjacentes : il ne pouvait en cette occurrence accorder son soutien aux aspirations unificatrices des Slaves méridionaux, celles-ci allant à l'encontre de ces engagements. Hinković, qui était membre de la loge de Zagreb, rencontra à Paris en 1916 trois membres de la loge « *Pobratim* » de Belgrade. L'un d'eux était le secrétaire d'Etat Miša Čukić. Ensemble ils parvinrent à la conclusion qu'il serait indiqué de gagner à l'action yougoslave la franc-maçonnerie française. Par l'intermédiaire du Dr Sava Petrović, un médecin serbe domicilié dans la capitale de la France, ancien combattant des guerres balkaniques, ils parvinrent jusqu'aux cercles dirigeants du Grand Orient, leur présentèrent le point de vue yougoslave et leur adressèrent la demande de l'aide. Ceux-ci les aiguillèrent sur la « Fraternité des Peuples ». Ils commencèrent à assister à ses tenues, entrèrent en rapport avec ses membres, portaient à leur connaissance la question yougoslave. La première des conférences du cycle consacré aux nationalités dans cette loge a été celle du 2 mai prononcée par Hinković, intitulée *Les Yougo-Slaves*. A la même tenue, une seconde conférence fut prononcée par le Dr A. déjà cité, sur *La Nation tchèque*. L'affaire yougoslave démarra. Se fondant sur le rapport de Hinković, et probablement sur la résolution adoptée alors par la loge, le Conseil de l'Ordre mit au point une résolution adoptant la position des partisans de la réunification dans un même Etat des Slaves du Sud, et l'envoya aux loges relevant du Grand Orient, publiant en même temps un communiqué approprié dans la presse. Il parut dans presque tous les journaux, y compris ceux de province. Les délégués serbes Vassa Jovanović et le colonel Stepan Ilić avaient aussi été les seuls francs-maçons d'Europe orientale présents à la conférence maçonnique citée des pays alliés<sup>18</sup>.

A l'action tchèque pour l'indépendance, le chemin des loges

<sup>18</sup> F. Potočnjak, *Slobodni zidari Hrvati u radu za narodno naše ujedinjenje i oslobodjenje za vrijeme rata*, « Sestar » 1921, n° 4, pp. 29 - 30 ; BH 1916, n° 33. Les deux autres francs-maçons serbes, Damjan Branković et Dr Stanoje Mihajlović. Dans l'annonce du rapport de Hinković le rapporteur figurait en tant que « notre F.·. (rère) X, m.·. (açon) serbe ».

a été frayé par Edouard Beneš. Quoique venu à Paris au milieu de septembre 1915, il n'a noué des contacts avec le Grand Orient que probablement au milieu de l'année suivante. Les intermédiaires avaient été des Tchèques francs-maçons du lieu, et notamment Karel Výchra de la « Fraternité des Peuples », fortement engagé dans l'effort indépendantiste tchèque, et deux hommes politiques francs-maçons croates du Comité Yougoslave, Hinković et un avocat, le Dr Franko Potočnjak. Y avait également pris part un Dalmate, le journaliste Frano Cvjetiša, ancien collaborateur du journal masarykien « Čas » à Prague. Il était venu à Paris de Bohême grâce à un faux passeport délivré par la conspiration tchèque, et là il avait accès aux cercles maçonniques serbes et français, bien qu'il n'ait été admis à la « Fraternité des Peuples » qu'en octobre 1917. Le futur ministre des Affaires Etrangères et président de la Tchécoslovaquie prononça dans plusieurs loges des conférences sur la question tchèque. Il sut lui susciter dans ce milieu un climat favorable. Il bénéficiait sur le terrain franc-maçon non seulement de l'aide des Tchèques et Croates cités, mais aussi de celle du groupe de publicistes et savants manifestant des sympathies pour les aspirations tchèques. Citons le Prof. Denis déjà mentionné, depuis mai 1915 éditeur de l'organe de l'action libératrice « La Nation Tchèque », destiné aux Français, ou encore Bienaimé, tous deux entretenant de proches relations avec les loges. Particulièrement bénéfiques ont été les rapports noués par Masaryk et Beneš avec Milan Rastislav Štefanik qui, au Conseil National Tchèque, intervenait au nom des Slovaques. Cet astronome en effet appartenait à la loge grâce à laquelle il fit la connaissance de certains hommes politiques et diplomates français, dont Henry de Jouvenel, Anatole de Monzie ou Joseph Avenol, pas nécessairement même francs-maçons. Ce genre de contacts donnèrent accès au ministère des Affaires Etrangères à Paris<sup>14</sup>.

Dans une situation moins commode s'étaient trouvés les Polonais et les Roumains. On ne put trouver de Polonais, même

<sup>14</sup> E. Beneš, *Souvenirs de Guerre et de Révolution (1914 - 1918)*, vol. I, Paris 1929, pp. 158, 172, 176, 178 ; Herba, *Za zákulisí svobodného zednářství*, « Světozor », 1933, n° 15, p. 3 ; « Archives du Grand Orient de France », Paris (dans la suite — AGOdF), doss. L.. « Jan Amos Komenský » (Prague), procès-verbal de la tenue, 28 IX 1919. f. 3, 5.

pas franc-maçon, pour la conférence sur la question polonaise dans le cadre du cycle indiqué de la « Fraternité des Peuples ». Elle fut prononcée le 4 juillet par Bienaimé, auteur du livre *Les Éléments de la Question Polonaise* (Paris 1916). Le 5 décembre, seulement après la déclaration de guerre par la Roumanie à l'Autriche-Hongrie (27 août 1916) et après la défaite de l'armée roumaine vint le tour de la dernière communication de ce cycle, *Les Roumains de Transylvanie*. Dans les annonces de ces deux réunions — tout comme dans le cas de Hinkovič — les conférences n'avaient pas été citées (dans le cas roumain il n'a pas été possible de l'identifier)<sup>15</sup>. Dans les loges parisiennes il y avait, il est vrai, un assez grand nombre de personnes nées en Roumanie, mais ces négociants, commis voyageurs ou propriétaires d'ateliers artisanaux, n'étaient pas l'élément sur lequel pouvait se fonder dans le milieu maçonnique la propagande politique roumaine. Celle-ci ne trouva son porte-parole qu'à partir du moment où le conseiller juridique de la légation roumaine à Paris, l'avocat Sylvain Krainik, fut admis le 31 juillet 1916 dans la loge « Ernest Renan » (Grand Orient). A cette époque, les négociations secrètes entre la Roumanie et les Puissances Alliées sur la participation de la Roumanie à la guerre aux côtés de l'Entente étaient en cours. Deux mois plus tard, Krainik prononça déjà à loge la conférence *La Roumanie et ses liens avec la France*<sup>16</sup>. Il n'est pas exclu qu'il ait aussi été le rapporteur sur les Roumains de Transylvanie.

Le rapport du cycle qui eut le plus grand retentissement a été celui de Hinkovič. Le communiqué de presse qui en a été la conséquence devint la cible des attaques de la presse italienne, y compris celle qui restait sous l'influence franc-maçonnique. Les Italiens entreprirent aussi une contre-action sur le terrain des loges parisiennes où leurs compatriotes appartenaient aux ateliers maçonniques des deux grandes obédiences françaises. Dans la « Fraternité des Peuples », son membre Gino prononça le 1 août le corapport *Le Yougoslavisme et les revendications*

<sup>15</sup> BH 1916, n° 37, 47 ; Bienaimé a été directement indiqué comme rapporteur dans BH 1917, n° 59 (annonce de la tenue de la « Fraternité des Peuples »).

<sup>16</sup> AGOdF, doss. « Ernest Renan » (Paris) 1916 - 1920, demande de diplômes du 30 VI 1918 ; BH 1916, n° 45.

*italiennes*. Les adeptes serbes du marteau et de la truelle annoncèrent d'avance la polémique contre lui. La discussion fut de part et d'autre si acharnée qu'elle occupa encore une partie de la tenue suivante (5 septembre)<sup>17</sup>. Le bruit en courut largement dans Paris franc-maçon et attira aux tenues suivantes de cette loge des francs-maçons de diverses nationalités. Les uns voulaient présenter devant son nombreux auditoire — elle comptait plus de 200 membres — les aspirations et les raisons de leur propre nation, d'autres désiraient s'orienter dans des problèmes à moitié exotiques pour eux.

Les deux parties s'affrontaient aussi dans d'autres loges. Les Italiens avaient un soutien dans les trois loges italiennes à Paris affiliées à la Grande Loge de France, et des compatriotes se trouvaient dans de nombreuses autres. Aussi, vers la fin de 1916, passèrent-ils à l'offensive. Ils prononçaient dans différents ateliers des exposés justifiant leurs postulats, et notamment dans le « Droit et Devoir » (17 novembre), « Le Portique » (26 décembre), et deux fois dans « Garibaldi » composée d'Italiens (6 décembre 1916 et 3 janvier 1917). Les Serbes avaient pour eux le grand Maître de l'obédience, le général Peigné, et des partisans dans sa loge « Cosmos » à laquelle appartenaient traditionnellement les émigrés du Centre-Est européen et des Balkans. Parmi ses membres se trouvait le correspondant du Bureau de Presse Serbe, Dušan Tomić, collaborateur avant 1914 des périodiques « Courrier Européen » et « Revue des Questions Diplomatiques et Coloniales », dans lesquels il publiait des articles sur la politique internationale dans les Balkans<sup>18</sup>.

Les discussions dans les loges des deux obédiences sur les querelles territoriales italo-serbes se prolongèrent jusqu'au milieu de 1919. Bien que dans ces ateliers maçonniques prédominât l'emprise italienne, ces controverses apparurent rapidement avantageuses à la cause yougoslave. On vit s'accroître grâce à elle l'intérêt pour les aspirations nationales des Slaves du Sud. Les hommes politiques français, même les non-francs-maçons invités à certaines de ces discussions, commençaient à comprendre

<sup>17</sup> BH 1916, n<sup>o</sup> 39, 41. A la tenue du 5 IX 1916 Mikaelian a prononcé le rapport *Les Arméniens*.

<sup>18</sup> BH 1916, n<sup>o</sup> 46 - 48 ; 1917 n<sup>o</sup> 49.

le poids des questions sur lesquelles on se querellait. Et ainsi, alors que la France officielle évitait tout ce qui pourrait nuire aux prétentions italiennes, certains commencèrent à pencher du côté yougoslave. En 1916 parut à Paris, par les soins de la loge « Union » de Belgrade relevant du Grand Orient de France la brochure en langue française intitulée *La Question yougoslave*, tirée à env. 480 exemplaires. Elle fut distribuée dans les loges de cette obédience et aussi ailleurs. Les représentants serbes furent aussi invités à la Conférence internationale et au Congrès maçonniques tenus à Paris. A ce dernier, ils réussirent même à faire passer la formule selon laquelle l'appartenance des territoires litigieux serait résolue après la guerre à partir de plébiscites, ce à quoi s'opposa violemment la délégation italienne<sup>19</sup>.

Les sentences rendues à Banja Luka au procès de l'attentat de Saraïevo (16 peines de mort et 82 de prison) donnèrent lieu à une grande campagne déclenchée par les milieux serbes, à l'intermédiaire de la franc-maçonnerie, ayant pour but la mobilisation de l'opinion publique internationale afin d'exercer une pression sur les autorités autrichiennes en faveur des condamnés et pour une amnistie. Dans le cadre de cette campagne, le comité des loges du Grand Orient de la région parisienne organisa le 29 mars 1917 une grande réunion. Elle était présidée par le sénateur Charles Debierre (du parti radical), le vice-président était V. Jovanović et le rapport sur « les crimes judiciaires des Austro-Magyars » a été prononcé par Hinković. La résolution adoptée qui condamnait les procès politiques contre les Slaves du Sud, se prononçait en outre en faveur de la libération des peuples de la monarchie des Habsbourg et saluait avec enthousiasme le désir des Slaves du Sud dominés par l'Autriche de s'unir à ceux de Serbie et du Monténégro. Le rapport et le texte de la résolution furent imprimés en tant que

---

<sup>19</sup> *Congrès des Maçonneries...*, pp. 44 - 46. Un grand rôle dans l'adoption par le Congrès de la formule plébiscitaire revint à Peigné qui rappela aux Italiens « que c'était son devoir de maçon d'affirmer les principes d'équité et de justice qui doivent être identiques pour tous », c'est-à-dire, dans le cas donné, pour les nations grandes (Italiens) et petites (Serbes, Croates). *Compte rendu de l'activité...*, p. 6.

publication maçonnique, diffusée dans les loges et les milieux politiques français<sup>20</sup>.

A présent démarrait aussi la question polonaise, bien que la politique officielle française craignît encore d'irriter par le moindre geste en faveur des Polonais les rapports avec le tsarisme. Sur la question polonaise se prononçaient des personnes qui comptaient dans le monde intellectuel, dont Richet et Séailles. Était aussi franc-maçon l'auteur de la populaire histoire de Pologne, Henri Grappin ainsi que le directeur de l'École Supérieure des Langues Orientales Vivantes Paul Boyer, un des conférenciers du cycle de cours sur la Pologne organisé en 1916. Léon Bourgeois également mettait l'accent sur la question polonaise. La Ligue des Droits de l'Homme liée au Grand Orient se déclara en 1916 en faveur du droit de la Pologne à l'indépendance. Richet devint président de la Ligue Française pour la Pologne Libre mis en place la même année. L'un de ses trois vice-présidents était Séailles, son secrétaire général Bienaimé, alors que parmi les autres membres du bureau le directeur était franc-maçon, le vénérable historien de la littérature et critique littéraire, professeur à la Sorbonne, Emile Faguet, et, probablement, le parlementaire socialiste Pierre Renaudel. On comptait parmi les mieux orientés dans la problématique polonaise le vieux combattant à l'insigne du marteau et de la truelle Georges Leygues, le président de la commission des affaires étrangères à la Chambre des Députés et plusieurs fois ministre. Parmi les auteurs des articles parus dans l'album *Polonia-Noël* à la fin de 1916 se trouvaient S. Pichon et A. Lebey<sup>21</sup>. Dans les loges parisiennes manquaient cependant des

<sup>20</sup> H. Hinković, *Le martyr des Yougoslaves, crimes judiciaires des Austro-Magyars*, Paris (1917), pp. 1, 3-4, 63-64.

<sup>21</sup> S. Posner, *Po dwu latach* [Après deux ans], « *Myśl Narodowa* » 1915, n° 8/9, pp. 265-275 ; *idem*, *Liga obrony praw człowieka i obywatela* [Ligue de la défense des droits de l'homme et du citoyen], « *Robotnik* » 1921, n° 66, p. 7 ; T. Komarnicki, *Rebirth of the Polish Republic*, London 1957, p. 52 ; H. Korwin-Milewski, *Siedemdziesiąt lat wspomnień (1855-1925)* [Soixante-dix ans de souvenirs. 1855-1925], Poznań 1930, p. 451 ; Bibliothèque Publique (Varsovie), département des manuscrits, Korespondencja M. Geniusza, akc. 2511, list G. Bienaimé z 1916 (Ogłoszenie) [Correspondance de M. Geniusz, bibl. 2511, lettre de G. Bienaimé de 1916. Annonce] ; « *Polonia* » (Paris) 1917, n° 1, p. 6. L'appartenance à la franc-maçonnerie des personnes citées dans le texte a été établie à partir des sources maçonniques.

Polonais qui pourraient mettre à profit ces sympathies comme le faisaient les militants de l'action yougoslave. Le *Komitet Wolnej Polski* (Comité de la Pologne Libre), une organisation progressiste existant à Paris depuis février 1915, n'avait pas su ou voulu nouer des contacts avec la franc-maçonnerie ; il en avait été de même des formations suivantes de ce courant.

La victoire de la révolution de février en Russie avait dès la fin de mars 1917 retenu l'attention de la franc-maçonnerie française. La chute du tsarisme éliminait la question bien embarrassante pour les loges, à savoir de la conduite de la guerre avec un gouvernement absolutiste pour la défense — comme le proclamait leur propagande — de la démocratie et de l'humanitarisme. Aussi, le grand maître de la Grande Loge de France écrivait-il dans son télégramme au Gouvernement Provisoire russe et au président de la Douma qu'il y avait « une pleine communion d'idées avec la Russie libérée de la bureaucratie autocratique ». La dépêche du vénérable du Conseil de l'Ordre du Grand Orient au président de la Douma exprimait la conviction que « les puissances de l'Entente, plus étroitement unies que jamais, feront triompher par une victoire prochaine la cause du droit et de la justice ». Dans une autre dépêche envoyée un peu plus tard au président du Gouvernement Provisoire, le Conseil de l'Ordre « salue avec enthousiasme » la déclaration gouvernementale du 30 mars sur la liberté de la Pologne, et soulignait : « Chez vous comme chez nous, la Liberté, la Révolution et la Patrie sont liées d'une façon indissoluble, et la défaite totale des Empires centraux peut seule en assurer l'existence durable »<sup>22</sup>. Le 1 avril, le Conseil a décidé et informé par lettre circulaire toutes les loges « de contribuer à la fondation, à Paris, d'une loge russe qui permettrait de réunir les meilleurs éléments actifs de la jeune démocratie orientale résidant sur notre territoire »<sup>23</sup>.

Les changements en Russie inaugurés par la révolution devinrent l'un des sujets des discussions dans les ateliers

<sup>22</sup> *Les événements de Russie*, « Le Temps », 24 III 1917, n° 20349, p. 2 ; 25 III, n° 20350, p. 2 ; *Compte rendu aux Ateliers...*, 1 I - 30 VI 1917, p. 45.

<sup>23</sup> *Compte rendu aux Ateliers...*, ut supra, p. 4.



maçonniques de Paris. Le premier à ce qu'il semble qui ait parlé de la révolution russe le 19 avril 1917, à la tenue commune de trois loges, a été le militant socialiste Laurent Rozières, vénérable de la loge « Jean Jaurès ». Le 6 mai, la loge d'adoption (féminine) « Le Libre Examen » (Grande Loge de France) organisa une solennité publique « en l'honneur de la Libération du Peuple Russe ». Y a pris part une délégation du Conseil Fédéral de la Grande Loge, et ont pris la parole : le député de l'Aisne Deguise, Vera Starkoff, Marianne Rauze, Gustave Kahn et le député de l'Aube Paul Meunier qui n'était pas franc-maçon. Jusqu'à la fin de 1917 ont été prononcés sur ce sujet au moins 17 conférences encore, et de janvier à mai de l'année suivante encore dix. Sembat et Rozières avaient plusieurs fois été les orateurs. La « Fraternité des Peuples » organisa (de concert avec « Montaigne » et la « Philosophie Positive ») dans la seconde moitié de 1917 tout un cycle de conférences prononcées par des non-francs-maçons compétents, dont le futur dirigeant communiste Charles Rappaport <sup>24</sup>, le slavisant et protecteur des militants tchèques pour l'indépendance Ernest Denis, professeur à la Sorbonne, ou encore Bienaimé. Prenaient aussi la parole des adeptes des loges originaires de Russie, depuis longtemps installés en France, p.ex. l'ingénieur Smular, ainsi que l'ancien professeur de la Faculté de Droit à Aix-Marseille l'avocat Juda Tchernoff (Černov) ou l'Arménien Kumrianc. Les discussions étaient si animées qu'elles se prolongeaient jusqu'aux tenues suivantes <sup>25</sup>.

Les événements dans l'arène internationale déclenchés par la révolution russe aiguïsèrent l'attention des obédiences françaises et autres alliées sur l'importance de la question des nationalités. Aussi, pendant leur Congrès en juin 1917 A. Lebey (Rapporteur) proposait-il une résolution sur les conditions de la paix future, avec quatre points principaux, à savoir :

« 1°. Retour de l'Alsace-Lorraine à la France ;

<sup>24</sup> Dans les annonces des tenues publiées dans le BH, on appelait invariablement les rapporteurs non-francs-maçons, militants socialistes, « citoyens », les autres rapporteurs non-francs-maçons en revanche — M[onsieur].

<sup>25</sup> BH 1917, n° 56, 57, 59 - 61, 69, 70, 72 ; 1918, n° 75, 77, 78, 82.

- 2°. Reconstitution par la réunion de ses trois tronçons de la Pologne indépendante ;
- 3°. Indépendance de la Bohême ;
- 4°. En principe, la libération ou l'unification de toutes les nationalités aujourd'hui opprimées par l'organisation politique et administrative de l'empire des Habsbourg en des Etats que lesdites nationalités exprimeront par un plébiscite ».

En justifiant ces postulats, Lebey reconnaissait « la reconstitution de la Pologne indépendante dans l'intégralité réunie de tous ses territoires » comme « une des pierres fondamentales sur laquelle s'élèvera une des solides colonnes de la paix ». Le Congrès a cependant voté une résolution plus vague, dans laquelle il « affirme l'inébranlable volonté [...] d'agir [...] afin que le sacrifice d'innombrables vies à l'idéal altruiste apporte aux peuples le droit de reconstituer toutes les nations brisées ou opprimées, en tenant compte de tous les éléments qui composent une conscience nationale »<sup>26</sup>.

Les hommes politiques francs-maçons français jouèrent le rôle principal dans la solennité polono-française organisée le 5 juillet dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne par le comité « L'Effort de la France et de ses Alliés ». Elle était présidée par Pichon et parmi les membres de la présidence se trouvaient Leygues qui prit le premier la parole après l'allocution d'ouverture de Pichon. Dans la discussion à la Chambre des Députés, le 27 décembre, sur les accords secrets franco-russes publiés par le gouvernement soviétique, Lebey cria « Nous sommes ici pour l'indépendance de la Pologne ». Dans le même esprit s'exprimaient encore d'autres députés francs-maçons : Marcel Cachin, Alexandre de Varenne et Pierre Renaudel. Après la paix de Brest Litovsk, Richet réclamait dans « Le Petit Journal » du 14 février 1918 l'incorporation à la Pologne de l'embouchure de la Vistule avec Gdańsk<sup>27</sup>.

Franklin-Bouillon, à qui le gouvernement français confia à la charnière de 1917/1918 le resserrement des liens unissant les comités ouest-européens des nations d'Europe centrale et des

<sup>26</sup> *Congrès des Maçonneries...*, pp. 29 - 30.

<sup>27</sup> Śl adkowski, *op. cit.*, pp. 211 234, 246.

Balkans, s'efforçait à partir de décembre 1917 de faire aboutir la concertation des points de vue des comités yougoslave, tchécoslovaque, polonais et roumain. A lui aussi peut être attribuée l'initiative de la réunion du Congrès des Nationalités assujetties (par l'Autriche-Hongrie), qui s'est réuni les 8 - 9 avril 1918 à Rome. Le Grand Orient de France adressa un télégramme avec les vœux de libération et de prospérité pour les nations qui y étaient représentées<sup>28</sup>.

Dans les loges parisiennes, on continuait à discuter des problèmes des nationalités de l'Europe centrale et orientale. Dans « Cosmos », D. Tomić parlait le 17 mai 1917 de la situation politique, économique et sociale en Autriche-Hongrie, brossant entre autres la perspective de la division de cet Etat selon le critère ethnique. Dans ce contexte, il a posé le problème de la réunification de la Galicie Occidentale avec le Royaume de Pologne. Ce rapport ainsi que *La controverse italo-serbe* de la plume de V. Jovanović, furent édités en tant qu'imprimés franc-maçonniques et diffusés parmi les adeptes des loges et les hommes politiques. La position serbe était renforcée dans le milieu franc-maçonnique parisien par les admissions des Serbes aux loges de l'endroit. Ainsi par exemple à « La République » (Grande Loge) à laquelle appartenaient les parlementaires et les fonctionnaires supérieurs des ministères, fut admis à la franc-maçonnerie le colonel du service de santé Čedomir Mihajlović, et au moins cinq autres à la « Fraternité des Peuples »<sup>29</sup>. Les tenues de cette dernière étaient devenues dans la phase finale de la guerre et pendant la Conférence de la Paix, « une sorte de Parlement maçonnique international », comme l'a défini un des membres serbes. Là défendait avec éloquence les prétentions italiennes le futur membre du Grand Conseil Fasciste, le Dr Alessandro Dudan, un Dalmate italianisé, journaliste et

<sup>28</sup> A. Marès, *Le séjour d'Edouard Beneš en France (1915 - 1918)*.

Thèse de doctorat, Université Paris I, dactyl., pp. 292 - 293 ; *Compte rendu aux Ateliers...*, 11 - 30 VI 1918, p. 41. Le télégramme a été envoyé à l'adresse du Grand Orient d'Italie pour être transmis au Congrès, le destinataire l'a cependant reçu après la clôture des débats du Congrès.

<sup>29</sup> D. T o m i t c h [T o m i ć], *La situation politique et le problème des nationalités en Autriche-Hongrie*, Paris 1917, pp. 5, 15 ; *Tchédomir Michailovitch*, « L'Acacia », 1933, n° 101, p. 48 ; AGOdF, doss. « *Fraternité des Peuples* » (Paris) 1917 - 1918 ; BH 1917, n° 54.

publiciste de profession, venu à cette époque en France en tant qu'officier d'état-major du général Luigi Cadorna. Parmi les Slaves méridionaux intervenaient Hinković, le diplomate Stevo Stefanović, D. Tomić, V. Jovanović et l'officier serbe de liaison avec l'état-major du général Bailloud, le futur grand maître de la franc-maçonnerie de Yougoslavie, Dušan Miličević. Une des discussions s'est même prolongée jusqu'à une heure et demie de la nuit<sup>80</sup>.

Au contraire des Serbes, les différences idéologiques entre les centrales maçonniques françaises et le Comité National Polonais dirigé par le nationaliste Roman Dmowski, étaient trop grandes pour que pût intervenir dans les années 1917 - 1918 une collaboration entre ces deux milieux. Aussi, les milieux politiques français apparentés aux loges eurent-ils l'idée de créer un contre-poids au Comité National Polonais sous forme d'un autre comité polonais, composé toutefois d'éléments politiquement et socialement modérés<sup>81</sup>.

La capitulation de l'Allemagne en novembre 1918 conféra une nouvelle dimension aux discussions dans les loges parisiennes, particulièrement sur la Société des Nations ou les aspirations territoriales contradictoires, italiennes et yougoslaves (croates). Au premier plan se situa la question des conditions des traités de paix et des débats de la Conférence de la Paix inaugurés le 18 janvier 1919. Dans le courant de décembre et janvier, à cinq tenues au moins était discutée la contribution américaine à la victoire militaire des alliés, les enseignements qui en découlaient et les principes de la paix future formulés par Wilson. La question d'une paix durable occupait les loges jusqu'en mai 1919. L'un des rapporteurs qui intervenait le plus souvent sur ce sujet était Lucien Le Foyer, lauréat du prix Nobel de la Paix<sup>82</sup>.

Les gouvernements des pays intéressés s'efforçaient de peser

<sup>80</sup> D. Tomitch, *La Respectable Loge La Fraternité des Peuples pendant la guerre*, « Les annales maçonniques universelles », 30 XII 1933, pp. 202 - 203.

<sup>81</sup> H. Korwin-Milewski, *op. cit.*, p. 472. Malgré les assurances catégoriques de la presse polonaise de droite sur les attaches de l'émigration polonaise de gauche à Paris avec la franc-maçonnerie, on n'a pu trouver aucune source qui pourrait confirmer cette thèse.

<sup>82</sup> BH 1918, n<sup>o</sup> 95, 107 ; 1919, n<sup>o</sup> 97, 98, 102, 104, 106, 108, 110, 112, 114.

sur les décisions de la Conférence de la Paix qui commençait à Paris, et cela en exerçant des pressions dans les coulisses et en manipulant l'opinion publique des trois puissances victorieuses (U.S.A., France, Grande-Bretagne). L'un des canaux de ces pressions était la franc-maçonnerie française. Ses membres actifs — tels Pichon et Bourgeois — devaient jouer, comme on le prévoyait d'avance, un grand rôle à cette Conférence. Par l'intermédiaire de leurs francs-maçons, différents gouvernements intervenaient dans les loges françaises pour une position bienveillante devant leurs postulats ; en outre, ils faisaient entrer les adeptes du marteau et de la truelle dans leurs délégations à la Conférence. Ce n'est pas fortuitement p.ex. que le délégué de la Bulgarie était le vénérable de la loge *Bratstvo* (Fraternité) de Sofia, Mihail Sarafov. Parmi les représentants de l'Iran s'est trouvé le vénérable de l'atelier du Grand Orient de France « Le Réveil de l'Iran » à Téhéran — Zakaol Molk. Dans la Grande Loge de Hongrie à Budapest on pensait, dès novembre 1918, prendre contact avec le collaborateur du président Wilson se trouvant à Paris, son conseiller à la Conférence, le colonel Edward M. House, franc-maçon. On voulait par son intermédiaire peser sur l'opinion de la franc-maçonnerie de l'Amérique du Nord dans un esprit favorable aux intérêts hongrois<sup>88</sup>.

Les loges parisiennes qui discutaient les principes de la mise en place d'un nouvel ordre en Europe entendaient avec bienveillance les rapporteurs d'autres pays, désireuses qu'elles étaient d'obtenir une orientation dans les questions peu compréhensibles pour les Français des litiges territoriaux dans les régions lointaines. Les étrangers désiraient convaincre l'opinion du Paris franc-maçon et obtenir son soutien à la table de la Conférence. Les discussions les plus ardentes se déroulaient devant l'auditoire plus que jamais multinational de la « Fraternité des Peuples ». A certaines réunions venaient, du fait de l'importance du sujet ou de la personne du rapporteur, les plus hauts dignitaires de l'obédience, les membres du Conseil

<sup>88</sup> *Maçonnerie bulgare*, « Chaîne d'Union », 1885 n° 6, p. 164 ; *Bulletin de l'étranger*, « Bulletin maçonnique de la Grande Loge Symbolique Ecossaise », 1885, n° 62, p. 58 ; *Compte rendu aux Ateliers...*, 1 I - 30 IV 1919, p. 64 ; *Zur Friedensaction der Symbolischen Grossloge von Ungarn*, « Wiener Freimaurer-Zeitung », 1919, n° 1/3, p. 40.

de l'Ordre et du Grand Collège des Rites. Leur présence était une manière d'exprimer non officiellement la solidarité de la direction de l'obédience avec les thèses du rapport.

Là justement, l'ententophile ukrainien connu, l'avocat Sergej Markotun qui collaborait avec la délégation ukrainienne à la Conférence de la Paix, partisan de la fédération de l'Ukraine avec la Russie<sup>34</sup>, grand maître de la Grande Loge de l'Ukraine des Slaves Réunis à Kiev, à l'époque déjà inexistante (elle avait été vers la fin de 1918 dominée par ses adversaires politiques dits « pétluriens » qui se prononçaient pour une pleine indépendance du pays), présenta à la tenue solennelle spéciale du 27 juin 1919 *La Question de l'Ukraine*. À son exposé étaient présents de nombreux membres du Conseil de l'Ordre, dont Lebey et le maire de Villeneuve-Saint-Georges, Hemmerschmidt. Après lui prit la parole le membre de la délégation ukrainienne à la Conférence de la Paix et représentant officiel de cette centrale maçonnique kievienne, rebaptisée par les partisans de Semen Petlura en Grande Loge l'Ukraine Saint-André Prevocat, Mykola Šumicki, architecte de profession, à l'époque colonel de l'armée de la République Populaire Ukrainienne. Il a présenté les *Revendications ukrainiennes* et, le 2 juillet, a prononcé dans la loge « Etoile Polaire » une conférence sur *L'Ukraine. Ses aspirations, son avenir*. A la conciliation de l'opinion publique maçonnique devaient servir les conférences de Šumicki sur l'histoire de la franc-maçonnerie ukrainienne, prononcés les 10 et 17 juillet dans deux ateliers du Grand Orient. Il visait à n'en pas douter le même but quand, le 20 juin, à la tenue de trois loges, il a parlé du « bolchévisme », ou s'est inscrit le 28 juillet à la discussion sur ce sujet dans la loge « Etienne Marcel »<sup>35</sup>.

Dans les premiers jours de juillet, quand Denikine

<sup>34</sup> Pendant son activité maçonnique et politique en Ukraine dans les années 1917 - 1918, Markotun entretenait déjà des relations avec les services secrets français. Plus amplement sur lui cf. L. H a s s, *Le Vatican et l'Ukraine dans les années 1919 - 1920 (Aux yeux d'un homme politique bourgeois ukrainien)*, « Acta Poloniae Historica », 1977, n° 35, pp. 189 - 207 ; des remarques intéressantes sur lui chez J. P e l i s s i e r, *Ukraine*, texte dactyl., pp. 122 - 123 (à la Bibliothèque Ukrainienne, Paris).

<sup>35</sup> BH 1919, n° 120 - 124, 126. La désignation de Šumicki en tant que membre de la délégation venait paraît-il du désir de concilier à la cause ukrainienne les cercles maçonniques français. M a r k o t o u n e, *Lettre ouverte à Petlura*, « La Cause commune », 1 XI 1919, n° 68, p. 1.

momentanément victorieux refusait absolument de reconnaître les aspirations nationales ukrainiennes, ce qu'acceptait la diplomatie de la France qui le soutenait, les deux militants francs-maçons rivaux présentèrent au Grand Orient de France leurs postulats sur la question d'Ukraine. Šumicki déposa le double de sa nomination sans date au poste de représentant de la Grande Loge en France et en Suisse, mandaté à entrer en relation avec les centrales maçonniques de ces pays, ainsi que la déclaration du 2 juillet, en 10 points, signée par lui en cette qualité. Strictement politique, dépourvue des éléments de la rhétorique maçonnique, elle visait à obtenir la reconnaissance de l'Ukraine par les puissances de l'Entente. Conformément au climat qui y prédominait, le document faisait état de la volonté de l'Ukraine de rester une république bourgeoise-démocratique indépendante. Il mettait en relief la lutte qu'elle menait contre la Russie soviétique et promettait de manifester — après sa reconnaissance par l'Entente — toute aide aux forces anti-bolchéviques en Russie. Il assurait aussi du désir d'établir des rapports amicaux avec la Pologne après sa retraite de la Galicie Orientale. A cette démarche des concurrents réagit Markotun par la déclaration du 4 juillet, émise par la Grande Loge de l'Ukraine des Slaves Réunis. Elle était signée, à part lui, par l'ancien vice-ministre des Affaires Etrangères de l'Ukraine, membre de sa délégation à la Conférence de la Paix, Artim Halip, et par le secrétaire de cette même délégation à la Conférence, Boris Citovič. Au contraire de la précédente, la déclaration de Markotoun comportait de nombreux éléments maçonniques, mettait l'accent sur le danger allemand et bolchévique en Europe orientale et sur la haine qui régnait entre ses nations. Elle voyait une issue à cette situation qui constituait un obstacle à l'établissement de la paix dans cette partie du continent, dans la constitution sur le territoire de l'ancien empire des Romanov d'une confédération d'Etats indépendants. L'alliance anti-bolchévique conclue par eux devait être un premier pas dans ce sens. La Grande Loge voit son rôle dans l'organisation en Europe orientale d'une maçonnerie forte qui constituerait un « rempart contre l'anarchie et contre la ruine sociale et morale »<sup>86</sup>.

<sup>86</sup> BN, FM<sup>2</sup> bnc 153, doss. « Russie, Kiev ».

En tant que chef de l'Etat polonais, Józef Piłsudski s'efforça de mettre à profit à la Conférence les possibilités des adeptes polonais du Grand Orient de France. Le 12 mars la Commission des Affaires Polonaises présenta au Conseil des Quatre son projet de frontière polono-allemande, d'une manière générale avantageux pour la Pologne. Il devint la visée des attaques de la délégation allemande, soutenue en ce point au Conseil par Lloyd George. Dans cette situation, S. Patek, depuis peu membre de la délégation polonaise à cette Conférence, prononça le 29 mars à la tenue solennelle spéciale de la « Fraternité des Peuples », le rapport *Les Revendications polonaises et la Conférence de la paix*. Le rapporteur avait été présenté au public comme avocat et vénérable de la loge *Odrodzenie* (Résurrection) à Varsovie. Son intervention fut précédée d'une allocution de Lebey, intitulée *La Pologne, barrière de l'Orient*. Quoique la décision d'organiser cette tenue avait été prise plus tôt — elle avait été une première fois annoncée le 22 mars — elle eut lieu, par un concours de circonstances, deux jours après la discussion au Conseil des Quatre où Lloyd George avait proposé d'ériger Gdańsk en « port libre », cette idée ayant reçu l'approbation de Wilson et d'Orlando<sup>87</sup>.

En général cependant on parlait peu dans les loges de la Pologne, il manquait toujours des Polonais qui pourraient la rappeler aux Français. Une quinzaine de jours plus tôt (13 mars), à une tenue commune de 4 ateliers maçonniques, était présentée par le Dr en philosophie Seweryn Kutner *La question juive en Pologne*. Le rapporteur provenait de Varsovie mais habitait depuis des années à Genève et était membre de la loge « la Fraternité » de cette ville, affiliée au Grand Orient de France. Dans la capitale de la Pologne, il avait des connaissances dans les milieux de l'intelligentsia libérale ou progressiste, alors que des délégués varsoviens, p.ex. Michał Sokolnicki, qui n'était pas franc-maçon, recherchaient un soutien auprès des hommes politiques francs-maçons, dont Henry Franklin-Bouillon ou André Honorat, avec lesquels S. Kutner entretenait des relations<sup>88</sup>. Ces

<sup>87</sup> BH 1919, n° 108, 109 (annonce de la conférence de Patek).

<sup>88</sup> BN FM<sup>2</sup> bnc 146, doss. « Maçonnerie en Pologne », 1921, f. 1 ; M. Sokolnicki, *W służbie Komendanta* [Au service du Commandant],



efforts ne pouvaient cependant aboutir à des résultats importants, car les gens du marteau et de la truelle qui manifestaient de la sympathie pour la Pologne étaient rebutés par le rôle dirigeant joué au Comité National Polonais et au sein de la délégation à la Conférence par les hommes politiques nationalistes de droite. Bien que dès la fin de 1918 R. Dmowski ait expliqué à ses compagnons du Comité que « la tendance générale chez les Alliés est de créer des gouvernements soutenus par les loges maçonniques »<sup>39</sup>, dominé par la psychose anti-maçonnique il voyait dans la franc-maçonnerie une force hostile à la Pologne. Il ne pensait guère bénéficier de sa protection. Dans ces conditions, Bienaimé et Grappin, deux Français occupant des postes au Comité, ne pouvaient pas utiliser pour la cause polonaise les connexions qu'ils avaient dans les loges.

La lutte italo-yougoslave pour la côte est de l'Adriatique prit dans les loges des dimensions particulièrement grandes. La diplomatie italienne, qui ne mésestimait pas le poids des influences maçonniques dans les décisions politiques internationales, mit en branle à Paris des contacts avec les francs-maçons et, pour façonner au bord de la Seine l'opinion de certains milieux, envoyait dans la capitale de la France d'éminents francs-maçons. Aux environs du 15 décembre arrivèrent à Paris trois hommes politiques italiens francs-maçons : Salvatore Barzilai, ministre d'Etat et membre de la délégation à la Conférence de la Paix, Eugenio Chiesa, pendant de longues années député du Parti Républicain et ardent orateur, à l'époque sous-secrétaire d'Etat aux affaires de l'aviation, et Orazio Raimondo, député, un homme qui, après la résolution du congrès du Parti Socialiste Italien d'Ancône (avril 1914), interdisant l'appartenance à la franc-maçonnerie, quitta les rangs du parti pour garder sa fidélité à la loge. La « Fraternité des Peuples »

---

« Kultura » (Paris) 1953, n° 12, pp. 94 - 95, 98, 101, 196. Kutner (né à Varsovie le 5 VIII 1870, franc-maçon depuis 1907) était une des connaissances de H. Franklin-Bouillon.

<sup>39</sup> Tiré du discours de R. Dmowski à la réunion du Comité National Polonais, le 23 XI 1918 *Protokoły posiedzeń Komitetu Narodowego Polskiego w Paryżu z okresu od 2 października 1918 do 23 stycznia 1919 r.* [*Procès-verbaux des réunions du Comité National Polonais à Paris pour la période du 2 octobre 1918 au 23 janvier 1919*], « Najnowsze Dzieje Polski. Materiały i Studia z okresu 1914 - 1939 », vol. II, 1959, p. 147.

organisa pour eux le 14 décembre une « tenue spéciale extraordinaire », dirigée par le président du Conseil de l'Ordre Corneau, assisté de nombreux membres du Conseil. Après la cérémonie des salutations qui dura une heure, fut prononcé le rapport *France et Italie. Politique économique et financière d'après-guerre* <sup>40</sup>. Au même atelier eut lieu deux mois plus tard (10 février 1919) « une grande tenue solennelle » sous la présidence du membre du Grand Collège des Rites Tinière. Un parlementaire franc-maçon italien inconnu de nom y parla de *L'Italie et la France à la Conférence de la Paix*. Au début de mai vint à Paris une délégation très représentative du Grand Orient d'Italie pour convaincre, dans des entretiens personnels, les directions des deux obédiences françaises de la nécessité de la reconnaissance par la Conférence des prétentions territoriales italiennes dans les Alpes et sur les bords de l'Adriatique. Les Italiens de Paris justifiaient ces prétentions dans différentes loges. Lipo parlait le 13 mars dans la « Bienfaisance et Progrès » des *Revendications italiennes dans l'Adriatique et la question yougo-slave*, alors que le vénérable de la loge italienne de Paris « Italia » intervenait le même jour à la tenue de trois loges. Le même jour encore, on entendit dans « Chantier des Egaux » des informations sur *La Question italo-serbe, d'après les documents d'un profane italien*. A la tenue commune, le 2 avril, des ateliers italiens de Paris « Garibaldi », « Galileo-Galilei » et « Italia », à laquelle étaient présents les parlementaires francs-maçons italiens prenant part à la Conférence de la Paix, Gino a parlé du *Point de vue italien de la question de l'Adriatique*. Dans le courant de la première moitié de 1919, le litige italo-yougoslave était l'objet d'au moins dix autres tenues encore, sans compter celles inspirées par les Serbes et les Croates. La propagande italienne invoquait le principe, à l'époque très à la mode, de l'autodétermination et de la libération des nations. Dudan déjà cité intervenait donc prétendument au nom de la population de la Dalmatie désireuse d'appartenir à l'Italie <sup>41</sup>.

<sup>40</sup> BH 1918, n° 95. La tenue, bien qu'« extraordinaire », était annoncée dans le BH contenant le programme des tenues du 1 au 15 XII 1918.

<sup>41</sup> G. Leti, *Carboneria e massoneria nel Risorgimento italiano*, Genova 1926, p. 391 ; D. Tomitch, *La Respectable Loge*, p. 202 ; BH 1919, n° 97, 102, 104 - 109, 121.

La contre-action serbo-croate adoptait deux chemins. V. Jovanović et D. Tomić étaient intervenus en avril et mai dans différentes loges de Paris, y compris certaines de celles où avaient parlé précédemment les rapporteurs italiens. Ils bénéficiaient à présent du soutien de la loge « Cosmos » (Grande Loge de France). Là était intervenu le 13 mai 1919 le Dr Milenko Vesnić depuis 1904 ministre plénipotentiaire de la Serbie à Paris, puis du Royaume de Serbie, Croatie et Slovénie, prononçant la conférence intitulée *Le Problème yougo-slave et la paix de l'Europe*. Quoiqu'il ne fût pas franc-maçon, il parla avec éloge de ce mouvement, l'appelant « un apôtre du droit et de la justice » et demandant à l'assistance de défendre la cause de son pays dans les milieux maçonniques. Continuant la pratique instaurée pendant la guerre, on éditait pour ces derniers, à l'en-tête de « Cosmos », des brochures justificatrices des postulats du nouveau Royaume. L'une d'elles, de la plume de Tomić, écrite après l'occupation de la Voïvodine par l'armée serbe aidée de l'Armée française d'Orient, justifiait les droits serbes à cette province du point de vue du droit de la population à l'autodétermination, niait la valeur des promesses faites en la matière par l'Entente à la Roumanie. D'un grand poids était particulièrement le résumé de l'aide-mémoire, publiée au début de 1919, déposé par la délégation du Royaume Serbe-Croate-Slovène à la Conférence de la Paix pour justifier ses aspirations territoriales. Dans l'avant-propos de cette brochure, on invoquait le mot d'ordre de libération des peuples au nom duquel, suggérait-on conformément à la version officielle de la propagande de l'Entente, avait été menée la guerre, et l'on revendiquait le soutien des postulats de l'Etat réuni des Slaves du Sud. Leur bien-fondé était mis en avant dans la préface du grand maître Peigné. Celui-ci mettait aussi en avant l'effort de cet Etat, conforme aux positions maçonniques, à éliminer la source de discorde par la renonciation réciproque par chaque nation à certaines de ses prétentions. Cette formulation était une manière voilée d'exercer une pression morale sur l'Italie pour l'engager à renoncer à ses postulats relatifs à la côte adriatique. Le vieux chef de la Grande Loge invitait les adeptes des loges des pays alliés à remplir leur devoir et attirer l'attention de leurs

gouvernements sur le déplacement arbitraire par l'Italie, au moyen de la violence, de sa frontière à l'Est, ce qui portait atteinte à la paix et à la sécurité en Europe <sup>42</sup>.

La politique italienne entraîna dans son jeu sur le terrain maçonnique l'émigration monténégrienne anti-serbe, hostile à la réunification de son pays avec la Serbie. L'agent italien Saks-Petrović, officiellement consul du Monténégro à New York où il était devenu franc-maçon, vint à Paris et intervenait dans les loges contre les résolutions de la Grande Assemblée Populaire de Podgoritsa (novembre 1918) sur le détronement du roi du Monténégro Nicolas et de toute la dynastie de Petrović-Njegoš, et le rattachement du pays à la Serbie. Entre avril et septembre 1919, au moins 7 Monténégriens liés avec le gouvernement émigré du Monténégro déclarèrent leur volonté à la « Fraternité des Peuples » de devenir adeptes de la franc-maçonnerie, dont les ministres de ce gouvernement Petro Hoć et Milo Vujović. Le premier, reçu le 6 mai, avait déjà les premier et vingt neuf août dans cet atelier une conférence sur *La situation du Monténégro* <sup>43</sup>. De même, les membres de la délégation des Roumains de Transylvanie à la Conférence de la Paix avaient compris le poids qu'avaient les attaches maçonniques. Un certain rôle y incombait sans doute au conseiller juridique déjà cité de l'ambassade roumaine Krainik. En effet à la loge « Ernest Renan » dont il était déjà en ce temps orateur (membre de la direction) parvinrent le 4 mai 1919, donc au moment où les représentants des grandes puissances étudiaient encore la question du rattachement de la Transylvanie à la Roumanie, les motions de candidature de 5 délégués. C'étaient : le dirigeant du Parti National Roumain en Transylvanie, docteur en médecine Alexandru Vaïda-Voevod, à partir de décembre 1918 secrétaire d'Etat dans le gouvernement roumain, membre de la délégation roumaine et président de la délégation de Transylvanie; Caius

<sup>42</sup> BH 1918, n° 96 ; 1919, n° 111, 113, 121 ; D. Tomić, *Appel à la Franc-Maçonnerie Universelle au nom de mes compatriotes, les Serbes du Banat de Temesvar*, Paris 1918 ; M. R. Vesnitch, *Le problème Yougo-slave et la paix de l'Europe*, Paris 1919 ; *Les revendications nationales des Serbes, Croates et Slovènes présentées aux FF. des Pays Alliés par les FF., membres de la R..L.. n° 288 « Cosmos »*, Paris 1919.

<sup>43</sup> D. Tomić, *Les fraternités de la guerre 1939 - 1945*, Paris 1946, p. 20 ; AGOdF, doss. « Fraternité des Peuples » (Paris) 1919 - 1920.

Brediceanu, conseiller au ministère roumain des Affaires Étrangères ; Jon Pillat, licencié en droit et ès lettres ; Mihai Şerban, maître de conférences à Iashi, et Gheorghe Crişan, docteur en droit, conseiller technique de la délégation. Ils le firent au su du poste diplomatique roumain dont le secrétaire délivra à Vaïda-Voevod un certificat de non déliquance, requis pour être admis dans la loge. Deux mois plus tard, le 8 juillet, deux autres membres de la délégation firent la même demande : Traian Vuia licencié en droit et Voicu Nişescu, docteur en droit et directeur du journal « Gazeta Transilvaniei » à Braşov. Les recommandations pour les sept furent signées par Krainik et le vénérable de « Ernest Renan » Marcen Huart, rédacteur du « Temps ». Lui aussi intervenait au Conseil de l'Ordre pour accélérer l'initiation. Il soulignait que ces demandes d'admission ouvraient au Grand Orient une importante perspective, celle de constituer en Roumanie une obédience qui en relèverait et, indirectement, de faire entrer ce pays dans la sphère de l'influence spirituelle et politique de la France<sup>44</sup>.

Les suggestions de Huart produisirent leur effet dans la direction du Grand Orient : le 28 juillet, tous les Roumains furent admis lors d'une tenue solennelle et extraordinaire. On conféra à la solennité un cachet spécial : les vénérables et membres des ateliers des deux organisations maçonniques de France furent invités, pendant la cérémonie d'initiation, un orchestre a joué. Dans son allocution de circonstance, Vaïda-Voevod souligna la nécessité de s'opposer d'un commun accord aux influences de la franc-maçonnerie germano-hongroise. Il avait à l'idée les ateliers de Transylvanie relevant de la Grande Loge de Hongrie à Budapest, auxquels n'étaient pas admis les Roumains alors qu'en étaient membres les Hongrois du lieu, les « Szekélys », les Allemands et les Saxons de Transylvanie. Du fait de leur composition, ces loges étaient hostiles au rattachement de ce territoire à la Roumanie et soutenaient l'action internationale menée par leur centrale de Budapest contre le détachement de la Hongrie tant de la Transylvanie que du Banat, de la Voïvodine, de la Slovaquie et de l'Ukraine Transcarpatique. Sept semaines

<sup>44</sup> AGOdF, doss. « Ernest Renan » (Paris) 1916 - 1920.

plus tôt, le 10 juin, un avertissement analogue avait été adressé au Grand Orient de France par sa loge de Bucarest « Unirea ». C'était l'une des premières mesures qu'elle avait prises après la reprise de ses activités, interrompues en 1916 après l'occupation de la ville par l'armée allemande <sup>45</sup>.

On continuait à discuter en 1919 dans les loges parisiennes le problème russe (31 conférences en un an), entendu comme un élément de la politique internationale et du nouvel ordre du monde ainsi qu'en tant que problème social, valable aussi pour les pays de l'Entente. Les titres des Conférences disent bien par eux-mêmes combien différente était l'approche de cette question, depuis le très univoque *La Russie en 1917. Le complot contre la France et les Alliés* (9 mars, « le Niveau Social ») jusqu'au neutre sous le rapport émotionnel *Impressions de Russie* (plusieurs fois prononcé). L'intervention militaire en Russie, déclenchée par les puissances alliées, était l'objet de discussions à deux tenues des « Droits de l'Homme » (3 mars et 7 avril). Le sujet le plus souvent soulevé était le bolchévisme, sa doctrine et sa psychologie. Certains rapporteurs avaient été témoins oculaires des événements, circonstance mise en relief dans les annonces des tenues, mais le plus souvent on n'indiquait par leurs noms <sup>46</sup>.

Dans la deuxième moitié de l'année seulement firent leur apparition dans ce milieu les nouveaux émigrants russes, annonçant la vague qui, à partir de 1923, allait affluer en France via les Balkans et l'Allemagne. Plusieurs fois prenait la parole sur le bolchévisme, dans différentes loges, le vieil occultiste russe Maximilien v. Meck, ancien fonctionnaire du service diplomatique tsariste ; dans d'autres intervenait le chef des socialistes révolutionnaires (S. R.) Nicolas Avksjentjev, annoncé invariablement comme l'ancien président du Gouvernement provisoire à Omsk. L'ingénieur Fiodor Makšejev de fraîche date admis au « Cosmos », parlait le 17 juin des *Capacités économiques du système bolchévik* <sup>47</sup>. Dans d'autres ateliers maçonniques

<sup>45</sup> BH 1919, n° 126 ; BN, FM<sup>2</sup> bnc 149, doss. « *Suprême Conseil de Roumanie* », 1922, lettre du 8 XI 1922 de la loge « Unirea ».

<sup>46</sup> BH 1919, *passim*.

<sup>47</sup> BH 1919, n° 120, 256 (Meck), 121, 254 (Avksjentjev), 120 (Makšejev) ; M. Vishniak, *Years of Emigration 1919 - 1969*, Stanford 1970, p. 270.

intervenait, comme on l'a déjà indiqué, le représentant du gouvernement petlurien Šumicki.

La diffusion des informations dans les loges parisiennes par des Russes francs-maçons, donc en quelque sorte de première main, sur les événements et la situation dans leur patrie en révolution, était sans aucun doute facilitée par le Comité Franc-Maçon Russe composé de six personnes, qui y était intéressé. Cet embryon de la future organisation maçonnique russe en émigration s'était constitué à Paris le 1 décembre 1918. N'y sont pas entrés les rares francs-maçons russes d'avant la Révolution d'Octobre se trouvant à Paris, par exemple Jevgeni Aničkov, historien de la littérature, Vasili Maklakov, ambassadeur du Gouvernement Provisoire, ou Boris Savinkov, dirigeant S.R., tous ayant eu dans le passé des attaches avec le mouvement anti-tsariste, à présent membres de la « Fraternité des Peuples » ou de « l'Avant-Garde Maçonnique ». A la tête du Comité cité se trouva en revanche le fonctionnaire du consulat russe du temps du tsarisme, Leonti Kandaurov, mystique, chiromancien et astrologue, un homme aux convictions assez orientées vers la droite. Ce n'est qu'après la chute de l'Empire qu'il reconnut être libéré, en tant que fonctionnaire, de l'interdiction d'appartenir à la franc-maçonnerie, et le 27 novembre 1917, fut admis à la loge « Fraternité » (Grand Orient). Franc-maçon de fraîche date était également un autre membre de ce Comité, v. Meck, de la même loge que Kandaurov, ou encore le général d'artillerie Sergeï Voïna-Pančenko, initié le 22 janvier 1918 dans la « Fraternité des Peuples »<sup>48</sup>. Ce groupe s'occupa de recruter des compatriotes aux loges. Parmi les anciens adeptes de Russie,

<sup>48</sup> AGOdF, doss. « *Fraternité des Peuples* » (Paris) 1917 - 1918, avis d'affiliations du 29 I 1918, demande de diplômes du 21 XI 1918 ; ditto doss. « 1919 - 1920 », avis d'affiliations du 20 VI 1919 ; doss. « *L'Avant-Garde Maçonnique* » (Paris) 1921 - 1919, lettre de Maklakov du 2 II 1922 ; doss. « *Fraternité* » (Paris), avis de démissions du 20 I 1923 ; S. Theakston, *La Franc-Maçonnerie russe en France entre l'exode de 1919 et la guerre de 1940*, « Travaux de Villard de Honnecourt » vol. VIII (1972), pp. 49 - 50. Les quatre autres membres du Comité : l'avocat comte Anatolij Nesselrode, l'artiste peintre Mihaïl Sirkov (loge « Les Etudiants », Paris), ainsi que les avocats Gruber et Rapp, naturalisés Français ; H. Coston, *La F.-M. russe*, « Les Documents Maçonniques », 1943, n° 5, pp. 153 - 156 ; V. L. Vj a z e m s k i j, *Pervaja četvert veka suščestvovanija zarubežnogo masonstva*, « Vestnik objedinenija russkich lož D. i P. Sotlandskogo ustava », (Paris) 1960, n° 5, p. 23.

entrèrent dans la « Fraternité » deux hommes politiques d'orientation bourgeoise connus, Alexandre Konovalov et Ivan Jefremov, dans la « Fraternité des Peuples » Manoïl Margulies. Dans cette dernière furent encore admis en 1918 le conseiller du consulat général Arkadij Kostin et le secrétaire du consulat Piotr Kugušev, et l'année suivante l'ingénieur Sergej Torski, et un autre secrétaire du consulat, Lev Nisalovič, tous deux à la « Fraternité ». Le doyen d'âge des révolutionnaires russes, à l'époque membre de la Conférence Politique Russe à Paris, Nikolaj Čajkovskij, âgé de 70 ans, obtint le 8 décembre 1919 la première initiation à l'atelier « Anglo-Saxon » relevant de la Grande Loge, plusieurs personnes dans la loge « Cosmos »<sup>49</sup>. Les discussions sur les sujets russes, auxquelles participèrent ces hommes, continuèrent également en 1920.

Peu à peu cependant d'autres problèmes commencèrent à retenir l'attention du Paris franc-maçon. Les traités de paix avec l'Allemagne, l'Autriche et la Bulgarie avaient posé les assises d'un nouvel ordre politique en Europe. En tête se situait la reconstruction économique de l'Europe, le règlement des rapports avec l'Allemagne vaincue et avec la Russie soviétique. Pour les loges intervenait encore un problème spécifique — celui des voies de développement qu'allaient emprunter les organisations maçonniques à peine mises en place ou en instance de formation en Europe centrale et orientale, les moyens de les gagner aux conceptions de la franc-maçonnerie française. A l'horizon se dessinaient des dangers plus graves que tous ceux auxquels la maçonnerie s'était vue confrontée au cours des deux siècles de son existence. Dans l'arène de la vie politique avait fait son entrée un public moins élitaire que jusque-là. Son entrée avait été marquée par la prise du Palais d'Hiver à Petrograd et, en tant que réaction hostile à cet événement, la marche sur Rome. Les mouvements qui avaient donné l'impulsion de ces actions exprimaient les intérêts de classes sociales antagonistes,

---

<sup>49</sup> E. Lennhoff, O. Posner, *Internationales Freimaurerlexikon*, Zürich 1932, col. 1596 ; BH 1919, n<sup>o</sup> 112, 256, 260 (annonce de la loge « Cosmos ») ; *Notes et Réponses*, « La Franc-Maçonnerie démasquée » 1919, n<sup>o</sup> 17/18, p. 86. Sur les cinq membres de la Conférence Politique Russe étaient francs-maçons, en plus de Čajkovskij, Vasili Maklakov (depuis 1906) et Boris Savinkov (depuis 1917).



et visaient des objectifs opposés. Aussi, pour des raisons totalement différentes, ils étaient hostiles aux loges, à ces institutions élitaires par programme et étrangères sous la rapport de la vision du monde<sup>50</sup>.

(Traduit par Lucjan Grobelak)

---

<sup>50</sup> L. H a s s, *Wolnomularstwo a faszizm we Włoszech* [La franc-maçonnerie et le fascisme en Italie], « Przegląd Historyczny », 1975, n° 1, pp. 104 - 114.